AR Prefecture
016-211602362-20231013-D_2023_8_6-DE
Reçu le 13/10/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2023_8_6

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Objet : Signature d'un contrat de mise à disposition avec GE16

L' an deux mille vingt trois, le vendredi 06 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie - salle du conseil, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 29 Septembre 2023

Présents : Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Pouvoirs :
Monsieur BARBE Hugues a donné pouvoir à Madame GANNE Julie
Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame LHOMME Michèle
Madame ALIX Florence a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel
Madame GIRAUD Isabelle a donné pouvoir à Madame LALANDRE Sophie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BARBE Hugues, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame ALIX Florence, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Julie GANNE

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Vu la délibération D_2020_9_6A et la convention signée avec le Groupement d'employeurs 16 Access en charge d'aider les collectivités à trouver la main d'œuvre n écessaire aux besoins de ses adhérents en mettant à disposition des salariés, ainsi que son avenant signé le 01/02/2021,
Vu la délibération D_2023_2_4 de renouvellement de l'adhésion 2023 au GE16,

Considérant l'accroissement de l'activité au service administratif lié à la mise en place de ma M57, du traitement de l'actif, de la facturation et préparation des paies de la crèche ainsi que le mandatement de la caisse des écoles,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :
- d'**ENGAGER** un contrat de mise à disposition avec le GE16 pour l'embauche de M Jérôme BRILLOUET à temps non complet (28/35ème) du 16 octobre 2023 au 19 avril 2024 afin d'apporter un soutien au service administratif,
- d'**AUTORISER** Monsieur le maire, ou son représentant, à signer le contrat et tous les documents relatifs à la présente délibération.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Michel CARTERET

Emis le 06/10/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 13/10/2023